

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

REEDUCATION COGNITIVE			
Ancien Code	PAEG3B87ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XAER3870		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Joëlle WATTICANT (joelle.watticant@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE fait suite à l'UE Science de l'ergothérapie 1 du bloc2 et se décline en deux parties: Une partie théorique (12h) avec cours magistraux pour aborder les concepts théoriques de la neuropsychologie. Une deuxième partie pratique (8h) en lien direct avec la première partie, dont le but est de donner aux étudiants des techniques de rééducation cognitive utiles dans leur pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

Acquis d'apprentissage visés

Savoir :

- identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ; (C4.1)
- mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (C 1.3)
- établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C1.3, C4.4)
- expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.(C1.6, C4.4, C6.1)
- élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive(C4.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

12 heures de théorie:

- Orientation spatiale et troubles spatiaux.
- Dysfonctionnements cognitifs (agnosies, apraxies)
- Modèles cognitifs (traitement des nombres, fonctions attentionnelles et exécutives, mémoire de travail)

8 heures de TP (4 séances):

- Résolutions de problèmes: liens entre Modèles cognitifs et Occupations, analyse d'exercices pratiques en rapport avec les chapitres de la théorie.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux participatifs et TP en sous-groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feed-back régulier sur le travail personnel de l'étudiant

Sources et références

SERON, JEANNEROD, Neuropsychologie humaine, Madarga, 1994
BERGEGO, AZOUVI, Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, Solal, Paris, 1996
LE GALL, AUBIN, Apraxies et désordres apparentés, Paris 1996
RIDDOCH, HUMPHREYS, Cognitive neuropsychology an rehabilitation, édition lawrence Erlbaum,1994
VAN DER LINDEN, les troubles de la mémoire, Bruxelles, Madargue, 1999
BRUYER, VAN DER LINDEN, Neuropsychologie de la mémoire humaine, presse universitaire de Grenoble, 1991
GIL, Abrégé de neuropsychologie, Masson, Paris, 1998
SERON, VAN DER LINDEN, Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, tome 1, 2014
SERON, VAN DER LINDEN, Traité de neuropsychologie clinique, tome 2, 2000

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports se trouvent sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- La présence aux TP est obligatoire.
- Si l'étudiant est absent à plus de 25% des TP sans motif légitime, l'enseignant se réserve le droit de ne pas donner accès à l'évaluation et donc à la validation de l'UE.
- Quel que soit le motif de l'absence, l'étudiant est tenu de se mettre à jour dans la matière pour le cours suivant.
- L'examen écrit portera tant sur les cours théoriques que sur le contenu des TP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc				Evc	
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la $\frac{1}{2}$ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).